

برنامج
الأغذية
العالمي



Programme
Alimentaire
Mondial

World
Food
Programme

Programa
Mundial
de Alimentos

**Première session ordinaire
du Conseil d'administration**

Rome, 13 - 16 février 2001

NOTES D'INFORMATION



Distribution: GÉNÉRALE
WFP/EB.1/2001/INF/10
24 janvier 2001
ORIGINAL: FRANÇAIS

RÉSUMÉ DES RECOMMANDATIONS DE L'ÉVALUATION ET DES MESURES PRISES EN CONSÉQUENCE PAR LA DIRECTION—PROGRAMME DE PAYS— SÉNÉGAL (1999–2001)

Ce document doit être lu conjointement avec l'"Évaluation à mi-parcours du programme de pays—Sénégal (1999-2001)" (WFP/EB.1/2001/6/1).

Le tirage du présent document a été restreint. Les documents présentés au Conseil d'administration sont disponibles sur Internet. Consultez le site WEB du PAM (http://www.wfp.org/eb_public/EB_Home.html).



RECOMMANDATIONS DE OEDE (MARS 2000)	RÉPONSE IMMÉDIATE DE LA DIRECTION	POUR ACTION PAR:	MESURES PRISES (JANVIER 2001)
I. Amélioration du programme en cours			
1. Activités <u>Assainissement urbain</u> <ul style="list-style-type: none"> Concentrer les activités des groupements d'intérêt communautaire aux endroits qui génèrent des ressources financières (marchés, gares routières, concessions, etc.). 	Une rencontre tripartite examinera les résultats de l'étude entreprise par les maîtres d'œuvre à Mbour et Tambacounda sur la collecte payante des ordures dans les domiciles et places publiques.	Chargé de programmes, Conseiller, OSA, OEDB, AGETIP, municipalités	Suite à la mission d'évaluation technique de l'activité assainissement, le PAM a décidé de mettre fin à cette activité, en conformité avec sa politique visant à favoriser le développement, telle qu'approuvée par son Conseil d'administration en mai 1999. Actuellement, le bureau de pays prépare une réunion tripartite pour préparer la cessation progressive de cette activité et la détermination de l'utilisation des soldes des fonds, qui seront complétés par le gouvernement et dont l'exécution restera confiée à l'AGETIP.
<u>Nutrition communautaire</u> <ul style="list-style-type: none"> Promouvoir une dynamique nouvelle, permettant de renforcer les liens entre le PAM et ses partenaires (communes et régions, ONG, groupements de femmes et bailleurs de fonds). 	Une réunion sera organisée au niveau national pour assurer la durabilité des résultats du Projet de nutrition communautaire (PNC). Cette rencontre sera élargie aux partenaires potentiels.	Chargé de programmes, CARITAS, AGETIP CNLM (Commission nationale pour la lutte contre la malnutrition)	Un atelier (CNLM, AGETIP, Banque mondiale, PAM et partenaires potentiels) a eu lieu les 24 et 25 octobre 2000 pour la préparation du PNC II où la durabilité était au centre des discussions et des objectifs.
<u>Cantines scolaires</u> <ul style="list-style-type: none"> Veiller à ce que l'ensemble des élèves d'une même école puissent bénéficier de l'assistance alimentaire des cantines. 	Une analyse comparative des besoins et des disponibilités en vivres est en cours pour déterminer la faisabilité de la recommandation.	Chargé de programmes, Direction nationale (Ministère de l'éducation nationale)	Le bureau du PAM a informé le Ministère de l'éducation nationale de la disponibilité des vivres pour que l'ensemble des élèves d'une même école puissent en bénéficier.

RECOMMANDATIONS DE OEDE (MARS 2000)	RÉPONSE IMMÉDIATE DE LA DIRECTION	POUR ACTION PAR:	MESURES PRISES (JANVIER 2001)
<ul style="list-style-type: none"> Veiller à ce que les femmes occupent une place prépondérante au sein des comités de gestion des cantines. 	<p>Il sera envoyé au Ministère de l'éducation nationale une lettre l'invitant à renforcer davantage la participation des femmes dans les comités de gestion.</p>	<p>Représentant, Conseiller, Chargé de programmes, Direction nationale</p>	<p>Cette mesure sera concrétisée en janvier 2001 avec la tenue du séminaire sur la gestion des cantines.</p>
<ul style="list-style-type: none"> Encourager la mise en place d'activités génératrices de revenus (boutiques) dans une perspective de prise en charge progressive des cantines par les parents. 	<p>Les activités génératrices de revenus (jardinage, poulailler) en cours et ayant des objectifs pédagogiques seront poursuivies et multipliées.</p>	<p>(Ministère de l'éducation nationale) Chargé de programmes, CARITAS Direction des bourses, OSA</p>	<p>Les parents d'élèves ont été sensibilisés à ce genre d'activités. Cependant le PAM n'a pas obtenu les moyens financiers prévus dans le document de projet (seuls 33 pour cent ont été reçus).</p>
<p><u>Foresterie communautaire</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Recourir à la programmation participative annuelle dans le cadre des travaux de protection ou d'aménagement. 	<p>La programmation actuelle sur la base des méthodes accélérées de recherche participative est participative et effective.</p>	<p>Il ne s'applique pas</p>	<p>Les contrats avec les populations bénéficiaires, dans lesquels figurent les priorités de ceux-ci, sont signés annuellement et sont la garantie d'un engagement et d'une participation réels.</p>
<ul style="list-style-type: none"> Arrêter l'attribution d'une dotation de 25 pour cent des rations du PAM pour les travaux en régie au niveau des pépinières forestières des eaux et forêts et la remplacer par une dotation de cinq pour cent. 	<p>La recommandation sera mise en œuvre dès la présente campagne de reboisement.</p>	<p>Chargé de programmes, Direction nationale, Secteurs départementaux des eaux et forêts</p>	<p>Cette recommandation a été mise en application lors de la période juin-octobre 2000.</p>
<ul style="list-style-type: none"> Développer un système de suivi simplifié et d'enquêtes afin de pouvoir apprécier l'impact de l'activité en matière sociale, foncière, économique, nutritionnelle et d'hygiène. 	<p>En concertation avec la Direction nationale, une fiche d'enquête sera élaborée et fournie aux chefs de secteurs pour rassembler les informations. Ces dernières seront analysées par un consultant pour en apprécier l'impact sur les aspects mentionnés.</p>	<p>Chargé de programmes, Direction nationale, organisations paysannes</p>	<p>En novembre 2000, un séminaire sur le suivi et l'évaluation a eu lieu avec tous les partenaires et des représentants des bénéficiaires. Une fiche élaborée par le bureau en concertation avec la Direction nationale a été étudiée. Elle sera utilisée pour la prochaine période de rapport (deuxième semestre de 2001).</p>



RECOMMANDATIONS DE OEDE (MARS 2000)	RÉPONSE IMMÉDIATE DE LA DIRECTION	POUR ACTION PAR:	MESURES PRISES (JANVIER 2001)
<p>2. Suivi et évaluation</p> <ul style="list-style-type: none"> Préparer au niveau du bureau de pays le profil des bénéficiaires de l'aide du PAM au moyen d'un échantillon réduit et apprécier l'impact des investissements à la fois sur la vulnérabilité et sur la réalisation des objectifs. 	<p>Le profil des bénéficiaires est défini par projet, par exemple: le bénéficiaire type de l'assainissement est un(e) jeune adulte en quête d'un premier emploi et vivant dans un quartier défavorisé. Dans les zones de convergence des activités du programme de pays, le profil des bénéficiaires sera déterminé par un suivi répondant à cette recommandation.</p>	<p>Représentant, Conseiller, Chargés de programmes, bureau régional/Unité ACV</p>	<p>L'accent a été mis sur une approche plus qualitative de définition des bénéficiaires. Un certain nombre d'actions ont été prises dans la conception d'outils pour les partenaires d'exécution, dont le rôle dans l'identification et le suivi est primordial (notamment avec l'AGETIP pour le PNC et la Direction des bourses pour les cantines scolaires).</p>
<ul style="list-style-type: none"> Faciliter au niveau du bureau de pays la mise en place d'une structure allégée de suivi et d'évaluation au niveau de chaque opérateur en stipulant que les distributions de l'assistance alimentaire seront conditionnées par la compilation et la fourniture en temps voulu des données de suivi et d'évaluation. 	<p>A la fin de chaque trimestre, les réunions de coordination mensuelle seront consacrées à la préparation du rapport d'activité.</p>	<p>Représentant, Conseiller, Chargés de programmes, AGETIP, PROFOCOPE (Projet de foresterie communautaire et de protection de l'environnement), Direction nationale des cantines scolaires (DNCS)</p>	<p>Au niveau des cantines scolaires: de nouvelles fiches de rapport mensuel et trimestriel ont été conçues par le bureau du PAM en parfaite concertation avec la DNCS. Elles sont en cours de diffusion. Par ailleurs, des données sur les stocks de vivres dans les écoles ont été recueillies fin décembre 2000 dans huit des 12 départements ciblés (Basse Casamance: quatre départements—problèmes de sécurité).</p> <p>Au niveau du PNC, une réunion aura lieu en janvier 2001 pour redéfinir le rôle de l'AGETIP, notamment les délais dans la remise des rapports et le suivi qualitatif des bénéficiaires.</p>



RECOMMANDATIONS DE OEDE (MARS 2000)	RÉPONSE IMMÉDIATE DE LA DIRECTION	POUR ACTION PAR:	MESURES PRISES (JANVIER 2001)
3. Concertation et communication <ul style="list-style-type: none"> Consulter au niveau du bureau de pays les services techniques chargés de la scolarisation universelle afin de les intégrer dans la recherche d'un consensus sur l'exécution possible de l'action du PAM à d'autres zones au nord, en regard de l'intervention UNICEF en Casamance. 	Une structure informelle de concertation existe. Elle réunit l'UNICEF, le PAM et les services techniques chargés de la scolarisation universelle.	Chargé de programmes, Ministère de l'éducation nationale	Des réunions de concertation ont été tenues. Les attentes pour le ciblage d'autres zones pourront être comblées dans le cadre de l'intervention de l'initiative de scolarisation universelle, confiée dans le cas du Sénégal à une ONG américaine.
4. Appropriation des activités <ul style="list-style-type: none"> Accélérer, au niveau du bureau de pays sur la base des expériences en cours, des études pilotes de viabilité des actions génératrices de revenus en prenant garde qu'elles soient gérables dans le temps par les comités de gestion ad hoc. 	Des termes de référence seront préparés sur la base des activités envisagées et des études appropriées seront effectuées par des consultants.	Chargé de programmes, OSA	Termes de référence en cours d'élaboration.
II. Elaboration du programme de prochaine génération			
1. Activités <ul style="list-style-type: none"> Maintenir les composantes sociales de service (PNC et cantines scolaires). 	Action en cours.	Représentant, Conseiller, Chargés de programmes, Ministères de l'économie et des finances, Plan	Les deux activités sociales sont maintenues dans le SSP 2002-2006. En particulier, pour le PNC, une première extension du PNC I a été autorisée jusqu'en juin 2001. Une deuxième extension sera proposée jusqu'à fin décembre 2001 pour préparer la phase II (recommandée par la mission d'évaluation) en collaboration avec le Gouvernement du Sénégal, l'AGETIP et la Banque mondiale; le démarrage de la phase II correspondra à celui du programme de pays II.





RECOMMANDATIONS DE OEDE (MARS 2000)	RÉPONSE IMMÉDIATE DE LA DIRECTION	POUR ACTION PAR:	MESURES PRISES (JANVIER 2001)
<ul style="list-style-type: none">Explorer pour l'activité nutrition communautaire les possibilités de production d'aliments nutritifs après études préalables soit au niveau des quartiers ou des groupes de quartiers, soit par un appui à des entreprises privées.	Une enquête est en cours dans le souci d'assurer la durabilité des résultats du PNC.	Chargé de programmes, AGETIP	<p>Des groupements communautaires encadrés par ENDA-GRAF (Environnement, développement, action—Groupe de recherche action et formation) ont été identifiés pour ce type de production. Ils ont déjà fait preuve de leur aptitude à s'organiser, de leur capacité technique et de leur motivation.</p> <p>Une étude de faisabilité de fabrication de la farine à l'échelon communautaire est en préparation. Des discussions ont eu lieu avec l'AGETIP et des termes de référence seront établis pour janvier/février 2001.</p> <p>Des contacts ont été pris avec les responsables du Programme de promotion des céréales locales et le Groupe de recherche et d'échanges technologiques pour favoriser la promotion et la commercialisation des farines pour enfants au Sénégal.</p>
<ul style="list-style-type: none">Inscrire pour l'activité cantines scolaires l'assistance du PAM dans une perspective de retrait progressif suite à l'acquisition d'actifs et à la responsabilisation à la gestion des comités des cantines scolaires.	Le désengagement progressif est à considérer en fonction des fonds que peuvent produire les activités génératrices de revenus. Les résultats actuels ne permettent pas d'envisager le désengagement total à court terme (quatre ans).	Il ne s'applique pas	Les ressources produites par les activités génératrices de revenus des parents d'élèves dans les zones pauvres ciblées ne leur permettent pas de prendre cette activité en charge, d'autant que le PAM n'a pu honorer ses engagements d'assistance aux activités génératrices de revenus par manque de moyens financiers.



RECOMMANDATIONS DE OEDE (MARS 2000)	RÉPONSE IMMÉDIATE DE LA DIRECTION	POUR ACTION PAR:	MESURES PRISES (JANVIER 2001)
<ul style="list-style-type: none">• Réexaminer l'activité assainissement urbain afin de la situer dans une optique qui tienne mieux compte de la finalité du PAM en matière de développement, d'activités génératrices de revenus et de création d'actifs.	La mission d'appréciation de cette activité a jugé inopportun de maintenir l'assistance du PAM pour cette activité. Le siège du PAM est de cet avis.	Représentant, Conseiller, Chargé de programmes, AGETIP, Primature (Bureau du Premier Ministre)	Le PAM est en train de retirer progressivement son assistance à cette activité qui continuera avec les ressources du gouvernement.
<ul style="list-style-type: none">• Réunir les composantes foresterie communautaire et sécurité alimentaire dans une activité unique permettant d'intégrer la dimension de valorisation des actifs (domaine agricole) à la finalité de création d'actifs• Faciliter la prise en charge et le retrait à terme de l'assistance du PAM à l'activité foresterie communautaire en continuant à travailler avec les ONG telles que CARITAS, FIOD, etc.	Une identification des organisations paysannes bénéficiaires communes aux deux activités est en cours dans le cadre du SSP. Dans le prochain programme de pays, il est envisagé une fusion de ces deux activités.	Représentant, Conseiller, Chargés de programmes	Les deux composantes seront regroupées en une activité unique de prévention aux crises répétées de cette nature dans le cadre du programme de pays II. Elles intégreront totalement valorisation et création d'actifs et prévoient un retrait à terme de l'assistance en matière de foresterie.
<ul style="list-style-type: none">• Limiter pour l'activité foresterie communautaire les interventions tous azimuts (fixation de dunes, feux de brousse, etc.) et viser de préférence des actions simples et durables (digues, hydrauliques villageoises, etc.).	Les groupements seront informés de cette orientation.	Représentant, Conseiller, Chargé de programmes, PROFOCOPE	Les groupements ont été informés sur cette orientation en novembre 2000. Cependant, il existe une contradiction majeure entre la recommandation d'approche participative répondant à l'initiative communautaire et une orientation basée sur des choix directifs. Le bureau opte pour l'approche participative qui assure une garantie de maintien des actifs créés.



RECOMMANDATIONS DE OEDE (MARS 2000)	RÉPONSE IMMÉDIATE DE LA DIRECTION	POUR ACTION PAR:	MESURES PRISES (JANVIER 2001)
<ul style="list-style-type: none"> Prendre en compte la problématique hommes-femmes d'une manière plus affinée pour l'activité sécurité alimentaire compte tenu des efforts que requièrent certaines réalisations. 	<p>Les activités seront revues et il sera proposé, le cas échéant, des modifications dans la programmation des activités pour 2000–2001.</p>	<p>Chargé de programmes, ASPRODEB/AGEP (Association sénégalaise pour la promotion de petits projets de développement à la base/Agence d'exécution des projets), CARITAS</p>	<p>Programmation en cours.</p>
<p>2. Ciblage</p> <ul style="list-style-type: none"> Garder une logique interne entre le choix des zones et le ciblage des bénéficiaires. Procéder à une analyse de la pauvreté en milieu urbain et périurbain afin de mieux identifier les bénéficiaires de l'aide du PAM. 	<p>Pour la préparation du SSP cette recommandation a été prise en compte pour l'analyse de la vulnérabilité, le ciblage géographique et le choix des bénéficiaires. Une étude sur la pauvreté en milieu urbain sera effectuée en août 2000 par les consultants de l'Unité ACV.</p>	<p>Représentant, Conseiller, Unité ACV</p>	<p>Recommandations suivies.</p> <p>L'étude sur la pauvreté en milieu urbain a permis d'affiner le ciblage dans le cadre du SSP II.</p>
<p>3. Approche participative et partenariat</p> <ul style="list-style-type: none"> Recourir à l'approche participative afin de mieux connaître les besoins de bénéficiaires. Rechercher un partenariat plus actif entre les organisations du système des Nations Unies, les ONG internationales et nationales qui sera défini dans un cadre contractuel précis. 	<p>Actions en cours</p> <p>Une rédynamisation du Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement est en cours.</p>	<p>Représentant, Conseiller, Unité programme</p> <p>Représentant, Conseiller, Unité programme</p>	<p>L'approche participative est l'approche retenue pour le prochain programme de pays, comme indiqué dans le nouveau SSP.</p>
<p>4. Réalisation des objectifs</p> <ul style="list-style-type: none"> Définir les indicateurs permettant de mesurer le degré de réalisation des différents objectifs tout au long du cycle afin que puisse être élaboré un schéma de retrait progressif de l'assistance du PAM. 	<p>La recommandation sera appliquée pour définir les indicateurs du programme de pays en cours d'élaboration.</p>	<p>Représentant, Conseiller, Unité programme</p>	<p>Bilan commun de pays et Plan-cadre en cours de révision.</p> <p>Recommandation applicable lors de l'élaboration du programme de pays II.</p>



RECOMMANDATIONS DE OEDE (MARS 2000)	RÉPONSE IMMÉDIATE DE LA DIRECTION	POUR ACTION PAR:	MESURES PRISES (JANVIER 2001)
<p>5. Suivi et évaluation et formation</p> <ul style="list-style-type: none"> • Poursuivre la formation visant à renforcer les capacités du personnel du PAM dans le cadre du suivi et de l'évaluation du programme de pays. • Evaluer les compétences de base en vue de la mise en œuvre des nouvelles orientations des politiques du PAM, pour veiller à ce que les bureaux de pays en soient à connaissance, les renforcent et les mettent à jour au moyen de stages de formation périodique. 	<p>L'Unité du développement/ODA et la Sous-Division des ressources humaines de l'organisation des carrières et de la formation (HRC) organiseront vers la fin de l'année 2000 et pendant toute l'année 2001 une série d'ateliers de formation régionaux dans les domaines de compétences clés à l'intention du personnel affecté aux programmes. Le module de formation sur le suivi et évaluation des projets/programmes de pays, qui est en cours d'élaboration, en fera partie. La section des programmes du bureau régional pour le Sahel sera parmi les premières bénéficiaires de cette formation. Le bureau de pays du Sénégal profitera de cette formation à son tour grâce aux sessions de formation organisées par l'équipe régionale au niveau du Sahel en 2001.</p>	<p>Bureau régional pour le Sahel/Section programmes</p>	<p>La formation des formateurs débutera le 21 janvier 2001 et la formation des cadres des bureaux se poursuivra tout au long de l'année 2001.</p>